

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**En présence de Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé,  
et de Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**

### **MSDAVENIR et l'Inserm signent un accord-cadre stratégique pour soutenir la recherche médicale française**

Paris, le 11 avril 2016 – Cyril Schiever, Président du conseil d'administration de MSDAVENIR, le Professeur Yves Lévy, Président-directeur général de l'Inserm, et Pascale Augé, Présidente du directoire d'Inserm Transfert, ont signé aujourd'hui un accord-cadre stratégique pour soutenir la recherche médicale française. Cet événement s'est déroulé sous le Haut-Patronage et en présence de Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, et de Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

#### **La convention-cadre entre l'Inserm et MSDAVENIR : une démarche de partenariat public-privé pour soutenir la recherche en santé**

Elle permettra de soutenir des projets de recherche d'excellence couvrant :

- l'oncologie, la médecine personnalisée et la recherche translationnelle
- les grands programmes transversaux de l'Inserm : vieillissement, microbiote, variabilité génomique des patients et contribution à l'histoire naturelle des maladies humaines

Cette convention-cadre marque la volonté de MSDAVENIR de s'engager significativement dans la recherche en santé en France. « *Cet accord-cadre concrétise l'ambition fondatrice de MSDAVENIR : investir différemment dans notre pays pour faire progresser la connaissance scientifique et médicale. A travers cette approche collaborative avec l'Inserm, MSDAVENIR s'inscrit dans une dynamique « de recherche et d'innovation ouverte » impulsée et encouragée par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, nous sommes particulièrement honorés du soutien qu'ont bien voulu nous accorder, par leur présence, la Ministre de la Santé et le Ministre de la Recherche* » déclare Cyril Schiever, Président de MSDAVENIR.

« *L'accord que nous signons aujourd'hui avec MSDAVENIR s'inscrit pleinement dans trois objectifs majeurs de l'Inserm : promouvoir l'attractivité scientifique et médicale de la France ; développer des partenariats public-privé dans une logique d'innovation ouverte ; cibler les efforts sur les domaines d'excellence de la recherche fondamentale et translationnelle au service de la nouvelle médecine de précision* » ajoute Yves Levy, Président-directeur général de l'Inserm. *C'est un grand honneur pour l'Inserm de voir aujourd'hui l'aboutissement de cet accord-cadre en présence de Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, et de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.* »

« *La France est aujourd'hui en position de leader en matière d'innovation en santé. Partout, je vois un enthousiasme profond, le dynamisme des start-ups, une ambition partagée à innover pour améliorer le bien-être des patients. La signature de cette convention-cadre va nous permettre d'amplifier encore ce mouvement* » déclare Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

« *Il faut renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde pharmaceutique, c'est comme cela que notre recherche progressera, qu'elle sera mieux valorisée et qu'on gagnera en attractivité* » déclare Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**A propos de MSDAVENIR – [www.msdavenir.fr](http://www.msdavenir.fr)**

*MSDAVENIR est un fonds de soutien à la recherche dans les sciences du vivant, créé en mars 2015 et doté de 75 millions d'euros sur trois ans. À travers la conclusion de partenariats, ce fonds a pour mission de faire progresser la recherche tant sur des sujets scientifiques que dans des domaines sociétaux liés à la recherche, l'éducation ou la santé.*

Contact : Stéphanie Martel – [stephanie.martel@merck.com](mailto:stephanie.martel@merck.com) - 06 16 34 39 44

**A propos de l'Inserm – [www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)**

*Créé en 1964, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de la Santé. Ses chercheurs ont pour vocation l'étude de toutes les maladies, des plus fréquentes aux plus rares, à travers leurs travaux de recherches biologiques, médicales et en santé des populations.*

Contact : Priscille Rivière – [presse@inserm.fr](mailto:presse@inserm.fr) - 01 44 23 60 97

**A propos d'Inserm Transfert - [www.inserm-transfert.fr](http://www.inserm-transfert.fr)**

*Inserm Transfert SA est la filiale de droit privé de l'Inserm fondée en 2000 ; elle est en charge de la mission de valorisation de l'Institut. Elle gère l'intégralité du transfert des technologies et des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers les industries de santé – de la déclaration d'invention, la maturation de projets innovants jusqu'à la conclusion de partenariats industriels.*

Contact : Céline Cortot - [celine.cortot@inserm-transfert.fr](mailto:celine.cortot@inserm-transfert.fr) - 01 55 03 01 68